



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.1

PRÉSENTATION DES NUMÉROS DE DEMANDES

Les deux tableaux suivants indiquent la présentation des numéros de demandes actuellement utilisée par les offices de propriété industrielle, les parties significatives minimales de ces numéros, ainsi que la présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité. Pour plus d'informations en ce qui concerne la présentation des numéros de demandes et des demandes établissant la priorité, se reporter à la norme [ST.10/C](#).

TABLEAU I :
PAYS OU ORGANISATIONS UTILISANT DES SÉRIES DE NUMÉROTATION ANNUELLES DES DEMANDES

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
AM ARMÉNIE	P20020142	P20020142	20020142	P = code littéral caractérisant un numéro de demande de brevet. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande.
	U20020140	U20020140	U20020140 U	U = code littéral caractérisant un numéro de demande de modèle d'utilité. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande.
AR ARGENTINE	P950103456	P950103456	P950103456	Système de numérotation utilisé pour les demandes déposées à partir du 1 ^{er} novembre 1995. P = code littéral caractérisant un numéro de demande de brevet. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande (ex. : 95 pour l'année 1995). Les troisième et quatrième chiffres indiquent le code de l'office récepteur (ex. : 01). Les cinq derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre annuel attribué à la demande
	M950103456	M950103456	M950103456	M = code littéral caractérisant un numéro de demande de modèle d'utilité. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande (ex. : 95 pour l'année 1995). Les troisième et quatrième chiffres indiquent le code de l'office récepteur (ex. : 01). Les cinq derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre annuel attribué à la demande.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.2

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
AT AUTRICHE	A 1234/95 (ancien système de numérotation utilisé jusqu'en décembre 1999) GM 123/95 (ancien système de numérotation utilisé jusqu'en décembre 1999) A 733/2003 (nouveau système de numérotation en vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2000) GM158/2003 (nouveau système de numérotation en vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2000)	A 1234/95 GM 123/95 A 733/2003 GM158/2003	1234/95 123/95 U A 733/2003 GM158/2003	A = code littéral caractérisant un numéro de demande de brevet. GM = code littéral caractérisant un numéro de demande de modèle d'utilité. Une série de numérotation annuelle, dans l'ordre croissant commençant par 1, est utilisée à la fois pour les demandes de brevet et les demandes de modèle d'utilité.
AU AUSTRALIE	2002901123 (nouveau système de numérotation en vigueur depuis le 5 juillet 2002) 2002200345 (nouveau système de numérotation en vigueur depuis le 5 juillet 2002)	2002901123 2002200345	2002901123 2002200345	Un numéro de demande à 10 chiffres est attribué aux demandes provisoires. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année de dépôt. Le cinquième chiffre, "9", indique qu'il s'agit du dépôt d'une demande de brevet provisoire. Les sixième à dixième chiffres correspondent au numéro de demande attribué dans la tranche 00000–99999. Un numéro de demande à 10 chiffres est attribué aux demandes standard. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année de dépôt. Le cinquième chiffre se situe entre 2 et 7 et indique qu'il s'agit du dépôt d'une demande de brevet standard. Les sixième à dixième chiffres correspondent au numéro de demande attribué dans la tranche 00000–99999.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.3

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
AU (suite)	2001100123 (nouveau système de numérotation en vigueur depuis le 24 mai 2001)	2001100123	2001100123	Un numéro de demande à 10 chiffres est attribué aux demandes de brevet d'innovation. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt. Le cinquième chiffre, "1", indique qu'il s'agit du dépôt d'une demande de brevet d'innovation. Les sixième à dixième chiffres correspondent au numéro de demande attribué dans la tranche 00000–99999.
AZ AZERBAÏDJAN	92/123456 a 2002 0001 u 2002 0001	92/123456 a 2002 0001 u 2002 0001	92/123456 a 2002 0001 u 2002 0001	Système de numérotation utilisé de 1992 à 1999. Les deux chiffres situés avant la barre oblique indiquent l'année du dépôt de la demande. a – code littéral caractérisant un numéro de demande de brevet. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. u – code littéral caractérisant un numéro de demande de modèle d'utilité. Le système de numérotation est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000.
BE BELGIQUE	9200547 2000/0624	9200547 2000/0624	9200547 2000/0624	Système de numérotation utilisé pour toutes les demandes déposées entre le 1 ^{er} janvier 1987 et le 31 décembre 1999. Numérotation continue des demandes par date de dépôt; les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Système de numérotation utilisé pour toutes les demandes déposées depuis le 10 janvier 2000. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année selon le calendrier grégorien. Les quatre derniers constituent un numéro d'ordre attribué de manière croissante en fonction de la date du dépôt de la demande.
BR BRÉSIL	10432/72 (ancien système de numérotation) PI 8300014–3 (nouveau système de numérotation)	10432/72 8300014	10432/72 8300014	Système de numérotation utilisé de 1972 à 1975. Système de numérotation mis en place en 1975. Les lettres situées avant le numéro indiquent la catégorie du titre de propriété industrielle :



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.4

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	MU 6100132-2	6100132	6100132 U	<p>PI = brevet d'invention; MU = modèle d'utilité.</p> <p>Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande et indiquent la catégorie du titre de propriété industrielle. Le premier chiffre correspond au numéro de la décennie moins un chiffre de contrôle qui varie selon le type de document, par exemple, PI-0, MU-2. Les trois derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande attribué par l'office brésilien. Le dernier chiffre est un chiffre de contrôle.</p>
BY BÉLARUS	961234 (ancien système de numérotation) a 20031234 u 20031234 (nouveau système de numérotation)	961234 a 20031234 u 20031234	961234 a 20031234 u 20031234	<p>Système de numérotation des demandes de brevet. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Utilisé jusqu'à la fin de 1997.</p> <p>Système de numérotation entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.</p> <p>a = code littéral indiquant qu'il s'agit d'une demande de brevet.</p> <p>u = code littéral indiquant qu'il s'agit d'une demande de modèle d'utilité.</p> <p>Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Les quatre derniers correspondent au numéro d'ordre de la demande.</p>
CH SUISSE	01234/96-2	1234/96	1234/96	Les deux chiffres situés après la barre oblique correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Le chiffre situé après le tiret est un chiffre de contrôle.
CN CHINE	98 1 01234 (ancien système de numérotation)	98 1 01234	98 1 01234	Système de numérotation à huit chiffres utilisé pour les demandes de brevet déposées à partir du 1 ^{er} avril 1985 au 30 septembre 2003. Les deux premiers chiffres (de gauche à droite) correspondent aux deux derniers chiffres de l'année (selon le calendrier grégorien) du dépôt de la demande. Le troisième chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle. Les cinq chiffres aux positions 4 à 8 indiquent le numéro d'ordre attribué à la demande et montre la séquence relative au dépôt de la demande.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.5

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	2005 1 0123456 (nouveau système de numérotation)	2005 1 0123456	2005 1 0123456	<p>Nouveau système de numérotation à 12 chiffres pour les demandes de brevet mis en place le 1er octobre 2003. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande, selon le calendrier grégorien. Le cinquième chiffre indique la catégorie du titre de demande de brevet. Les sept chiffres aux positions 6 à 12 indiquent le numéro d'ordre attribué à la demande et montre la séquence relative au dépôt de la demande.</p> <p>A la cinquième position, la catégorie de la demande est codée de la façon suivante:</p> <ul style="list-style-type: none">1 = demande de brevet d'invention2 = demande de modèle d'utilité3 = demande d'enregistrement d'un dessin ou modèle industriel8 = demande de brevet d'invention selon le PCT se trouvant dans la phase nationale CN9 = demande de modèle d'utilité selon le PCT se trouvant dans la phase nationale CN
CS TCHÉCOSLOVAQUIE ⁽¹⁾	PV 3628-72	3628-72	3628-72 ou 3628/72	PV est une abréviation signifiant "demande de protection d'une invention".
CU CUBA	1/85 (nouveau système de numérotation)	1/85	1/85	Un système de numérotation annuelle des demandes est utilisé depuis 1985. Les deux chiffres situés après la barre oblique correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.
DE ALLEMAGNE	195 00 002.1	195 00 002	195 00 002	<p>Ancien système de numérotation : Les deuxième et troisième chiffres indiquent l'année de dépôt.</p> <p>Le premier chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle.</p> <p>1 = demandes nationales de brevet, demandes selon le PCT se trouvant dans la phase nationale et demandes de CCP (utilisé de 1995 à 2003).</p>

⁽¹⁾ A cessé d'exister le 31 décembre 1992.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.6

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	295 00 001.5 589 00 001.2 689 00 001.4 10 2004 000 001.7 20 2004 000 001.3	295 00 001 589 00 001 689 00 001 10 2004 000 001 20 2004 000 001	295 00 001 U 10 2004 000 001 20 2004 000 001 U	2 = demandes de modèle d'utilité et topographies (utilisé de 1995 à 2003). 5 = brevets délivrés par l'OEB, langue de dépôt allemande (pour les demandes déposées auprès de l'OEB depuis 1989). 6 = brevets délivrés par l'OEB, langue de dépôt anglaise ou française (pour les demandes déposées auprès de l'OEB depuis 1989) Le neuvième et dernier chiffre, situé après le point, est un chiffre de contrôle. Nouveau système de numérotation (à partir de 2004) : Premier et deuxième chiffres : catégorie du titre de propriété industrielle 10 = demande de brevet DE 11 = demande de brevet selon le PCT se trouvant dans la phase nationale 12 = demande de CCP 20 = modèles d'utilité 21 = modèles d'utilité résultant de demandes selon le PCT 22 = topographies
DE (suite)	50 2004 000 001.4 60 2004 000 001.9	50 2004 000 001 60 2004 000 001		50 = brevets délivrés par l'OEB, demandes déposées en langue allemande 60 = brevets délivrés par l'OEB, demandes déposées en langue anglaise ou française Troisième à sixième chiffres : année de dépôt Septième à douzième chiffres : numéro d'ordre Treizième chiffre : chiffre de contrôle
DK DANEMARK	2986/68 (ancien système de numérotation)	2986/68	2986/68	Système de numérotation des demandes de brevet. Les deux chiffres situés après la barre oblique correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Système utilisé jusqu'à la fin de 1997.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.7

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	9500242 (ancien système de numérotation) PA 1998 01234 BA 1998 00123	9500242 PA 1998 01234 BA 1998 00123	9500242 U 1998 01234 1998 00123 U	Système de numérotation des demandes de modèle d'utilité. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Système utilisé jusqu'à la fin de 1997. Nouveau système de numérotation applicable à partir de 1998, les lettres PA désignant une demande de brevet et les lettres BA, une demande de modèle d'utilité. Les troisième à sixième chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande et les cinq derniers correspondent au numéro d'ordre de la demande. Les codes littéraux PA et BA n'apparaissent pas sur la première page des documents publiés.
EC ÉQUATEUR	SP 94-1046 SMU.94-033	94-1046 SMU.94-033	94-1046 ou 94/1046 94-033 U	Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande de brevet ou de modèle d'utilité.
EE ESTONIE	P 200300001 U 200300001	200300001 200300001	200300001 200300001 U	Système de numérotation mis en place en 1994. P = code littéral indiquant un numéro de demande de brevet. U = code littéral indiquant un numéro de demande de modèle d'utilité. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Les cinquième à neuvième chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande attribué par l'office récepteur.
EG ÉGYPTE	541/88 (ancien système de numérotation) 1996010001 (nouveau système de numérotation)	541/88 1996010001	541/88 1996010001	Système de numérotation applicable aux demandes de brevet. Les deux chiffres qui suivent la barre oblique correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Dans le nouveau système de numérotation, l'année et le mois du dépôt de la demande sont indiqués par les premier à sixième chiffres (dans l'exemple donné, il s'agit de janvier 1996). Les septième à dixième chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.8

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
EP OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS	79100953.3	79100953	79100953	Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Les troisième et quatrième chiffres indiquent le lieu du dépôt. Les cinquième à huitième chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande attribué par l'office récepteur. Le dernier chiffre est un chiffre de contrôle.
ES ESPAGNE	P 8802029 (0) (système de numérotation utilisé jusqu'en 2000) U 8900627 (5) (système de numérotation utilisé jusqu'en 2000)	8802029 8900627	8802029 8900627 U	Ce nouveau système de numérotation des demandes de brevet et de modèle d'utilité a été mis en place en 1986. Les lettres P et U indiquent la catégorie du titre de propriété industrielle : P = brevet d'invention, U = modèle d'utilité. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Le chiffre entre parenthèses sert au contrôle informatique.
ES (suite)	P 200100123 (1) U 200100123 (1) P 200150001 (7) U 200150001 (7)	200100123 200100123 200150001 200150001	200100123 200100123 U 200150001 200150001 U	Depuis l'an 2000, les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Depuis l'an 2000, pour les demandes nationales de brevet et de modèle d'utilité déposées en vue de l'ouverture de la phase nationale pour une demande internationale selon le PCT. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande et le cinquième est toujours 5.
FI FINLANDE	3032/73 (ancien système de numérotation) 834567 (ancien système de numérotation) 20031234 (nouveau système de numérotation)	3032/73 834567 20031234	3032/73 834567 20031234	Ancien système de numérotation. Système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 1975. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 25 juillet 1999. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande.
	U951234 (ancien système de numérotation)	951234	951234 U	Modèles d'utilité : les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.9

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	U20031234 (nouveau système de numérotation)	20031234	20031234 U	Modèles d'utilité : nouveau système de numérotation entré en vigueur le 25 juillet 1999. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande.
FR FRANCE	73.19342 96 11800	73.19342 96 11800	73.19342 96 11800	Ancienne présentation. Système de numérotation mis en place pour les demandes de brevet déposées à partir de janvier 1969. Suppression du point intermédiaire à partir de ce numéro. Le numéro est constitué des deux derniers chiffres de l'année suivis d'un numéro d'ordre à 5 chiffres (série annuelle). Ce numéro est le "numéro d'enregistrement national" attribué à une demande lors de son dépôt, qui est également le numéro du brevet délivré. <i>À noter</i> : dans les bases de données, l'espace après les chiffres de l'année est supprimé.
GB ROYAUME-UNI	41352/70 (ancien système de numérotation) 8015674 (nouveau système de numérotation) 8912345.1 (nouveau système de numérotation avec chiffre de contrôle)	41352/70 8015674 8912345	41352/70 8015674 8912345.1	Système de numérotation conforme à l'ancienne loi de 1949 sur les brevets. Les deux derniers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Nouveau système de numérotation mis en place conformément à la nouvelle loi de 1977 sur les brevets. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Une validation interne au travers d'un chiffre de contrôle a été ajoutée en 1988 au nouveau système de numérotation.
GR GRÈCE	960100177 960200188	960100177 960200188	960100177 960200188 U	Système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 1988. Les deux premiers chiffres du numéro correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Les troisième et quatrième chiffres indiquent la catégorie du titre de propriété industrielle : 01 = demande de brevet, 02 = demande de modèle d'utilité. Les cinq derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.10

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
				Un système de numérotation annuelle différent a été employé de 1985 à 1987 (deux chiffres pour indiquer l'année du dépôt et quatre chiffres pour le numéro d'ordre).
HR CROATIE	P 930084 A	P 930084 A	P 930084 A	<p>Système de numérotation mis en place en 1992.</p> <p>La première lettre indique la catégorie du titre de propriété industrielle (P signifiant demande de brevet).</p> <p>Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Les quatre derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande.</p> <p>La lettre A indique qu'il s'agit d'une demande.</p> <p>Système de numérotation entré en vigueur le 1^{er} janvier 2000.</p>
	P 20000084 A	P 20000084 A	P 20000084 A	<p>La lettre située en première position indique la catégorie du titre de propriété industrielle (P signifiant demande de brevet ou demande de brevet consensuel).</p> <p>Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Les quatre derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande.</p> <p>La lettre A indique qu'il s'agit d'une demande.</p>
HU HONGRIE	39 55/81 (ancien système de numérotation)	39 55/81	39 55/81	Système de numérotation mis en place en 1980. Les deux derniers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.
	P 9300684 (nouveau système de numérotation)	P 9300684	9300684	<p>Nouveau système de numérotation mis en place en 1992.</p> <p>P = code littéral caractérisant une demande de brevet et une demande de brevet de plante.</p>
	U 9300266 (nouveau système de numérotation)	U 9300266	9300266 U	<p>U = code littéral caractérisant une demande de modèle d'utilité.</p> <p>Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.</p>



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.11

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
ID INDONÉSIE	P00200300001	P00200300001		P = code littéral caractérisant un numéro de demande de brevet. Les deux premiers chiffres indiquent le code de la division administrative de l'office; la deuxième série de quatre chiffres indique l'année du dépôt de la demande.
	S00200300001	S00200300001		S = code littéral caractérisant une demande de brevet simple.
	W00200300001	W00200300001		W = code littéral caractérisant une demande selon le PCT (DO).
IE IRLANDE	1152/69	1152/69	1152/69	Système de numérotation utilisé jusqu'à la fin de 1991.
	920002	920002	920002	Système de numérotation utilisé du 1 ^{er} janvier 1992 au 31 décembre 1999. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande, le reste constituant une série annuelle croissante avec des zéros d'en-tête.
	S922656	S922656	S922656	On distingue les demandes de brevet de courte durée des autres demandes en faisant précéder leur numéro de la lettre "S". Cela s'applique à toutes les demandes déposées à partir du 1 ^{er} août 1992.
	2000/0123 (nouveau système de numérotation)	2000/0123	2000/0123	Système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande, les quatre derniers constituant une série annuelle croissante avec des zéros d'en-tête.
	S2001/0311	S2001/0311	S2001/0311	Ce nouveau système s'applique aussi aux demandes de brevet de courte durée; c'est-à-dire les demandes dont le numéro est précédé de la lettre "S".
	643/58	643/58	643/58	–
IT ITALIE	19001 A/73	19001 A/73	19001/73	A = code littéral caractérisant une demande de brevet.
	20401 B/73 (jusqu'au 31 décembre 1990)	20401 B/73	20401/73 U	B = code littéral caractérisant une demande de modèle d'utilité. Les demandes de brevet et les demandes de modèle d'utilité sont numérotées dans des séries parallèles. La lettre est essentielle pour identifier les demandes.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.12

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	MI91A000231 MI94U000225 (depuis le 1 ^{er} janvier 1991)	MI91A0231 MI94U0225	MI91A0231 MI940225 U	<p>Une tranche de numéros de demandes est attribuée annuellement à chacun des 93 bureaux de province (UPICA) auprès desquels des demandes de brevet peuvent être déposées. En 1973, 90 000 numéros ont ainsi été distribués pour les demandes de brevet alors que les prévisions de dépôt étaient de 30 000, et 70 000 numéros ont été distribués pour les demandes de modèle d'utilité. Il en résulte que la série de numéros contient une centaine de lacunes.</p> <p>MI = code à deux lettres désignant l'Office provincial de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (<i>Ufficio Provinciale Industria, Commercio e Artigianato</i> – UPICA) auprès duquel la demande est déposée (par exemple MI pour Milan).</p> <p>91 et 94 = deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.</p> <p>A = code littéral caractérisant une demande de brevet et U, une demande de modèle d'utilité. (C = demande d'enregistrement de marque, O = modèle ornemental ou dépôt multiple.)</p> <p>000231 et 000225 = numéros de la série en cours. Tous les ans, chaque UPICA commence sa propre série de numérotation annuelle pour chaque catégorie de demande par le numéro 1; il existe une centaine de séries de numérotation pour les demandes de brevet, et le code de la demande ainsi que celui de l'UPICA sont tous deux essentiels pour une identification exacte.</p>
JP JAPON	特願昭 46-69807	46-69807	46-69807 ou 46/69807	<p>Les deux premiers symboles caractérisent une demande de brevet. Le troisième se rapporte au règne de l'Empereur.</p> <p>Les deux premiers chiffres (avant le tiret) indiquent l'année du règne de l'Empereur au cours de laquelle la demande a été déposée. Le nombre 46 renvoie à l'ère SHOWA et correspond à l'année 1971.</p>
	特願平 3-180893	3-180893	3-180893 ou 3/180893	<p>Le deuxième exemple a trait à une demande de brevet déposée au cours de l'ère HEISEI, qui a débuté en 1989; le chiffre 3 indique que le dépôt a eu lieu en 1991.</p>



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.13

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	実願平 5-55143 特願 2000-312828 実願 2001-8488	5-55143 2000-312828 2000-8488	5-55143 U ou 5/55143 U 2000-312828 ou 2000/312828 2000-8488 U ou 2000/8488 U	Les deux premiers symboles caractérisent une demande de modèle d'utilité. Le troisième se rapporte au règne de l'Empereur. Le premier chiffre (avant le tiret) indique l'année du règne de l'Empereur au cours de laquelle la demande a été déposée. Le chiffre 5 renvoie à l'ère HEISEI et correspond à l'année 1993. Les deux premiers symboles caractérisent une demande de brevet. Les quatre premiers chiffres (avant le tiret) correspondent à l'année du dépôt de la demande de brevet. Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000. Les deux premiers symboles caractérisent une demande de modèle d'utilité. Les quatre premiers chiffres (avant le tiret) correspondent à l'année du dépôt de la demande de modèle d'utilité. Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000.
KE KENYA	KE/P/92/00065 KE/UM/93/00001	92/00065 93/00001	92/00065 93/00001	Les numéros de demandes de brevet et de modèle d'utilité sont constitués des éléments suivants : le code du pays, une barre oblique, la lettre P indiquant qu'il s'agit d'une demande de brevet (ou les lettres UM indiquant qu'il s'agit d'une demande de certificat de modèle d'utilité), une barre oblique, deux chiffres correspondant à l'année du premier dépôt de la demande au Kenya, une barre oblique et un numéro d'ordre à cinq chiffres.
KG KIRGHIZISTAN	950012.1 950009.2 (ancien système de numérotation) 20030016.1 20030003.2 (nouveau système de numérotation)	950012.1 950009.2 20030016.1 20030003.2	950012 950009 U 20030016 20030003 U	Ancien système de numérotation utilisé jusqu'à la fin de 1999. Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Les quatre chiffres suivants correspondent au numéro d'ordre de la demande. Le chiffre situé après le point indique la catégorie du titre de propriété industrielle (1 = brevet d'invention, 2 = modèle d'utilité)



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.14

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
KP RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE	03-1234 (système de numérotation utilisé jusqu'à la fin de 2003) 1-04-012345 2-04-012345 (nouveau système de numérotation utilisé depuis janvier 2004)	03-1234	03-1234	Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Les quatre chiffres situés après le tiret indiquent le numéro d'ordre de la demande. Le premier chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle : 1 = brevet; 2 = modèle d'utilité. Les chiffres situés après le deuxième tiret correspondent au numéro d'ordre de la demande.
KR RÉPUBLIQUE DE CORÉE	특허 95-012345 (ancien système de numérotation) ou 특 1995-012345 특허 95-701234 ou 특 1995-701234 설 용 95-012345 ou 설 1995-012345 설 용 95-701234 ou 설 1995-701234	95-012345 95-701234 95-012345 95-701234	95-012345 95-701234 95-012345 U 95-701234 U	Ancien système de numérotation utilisé jusqu'à la fin de 1998. Les deux premiers symboles coréens indiquent la catégorie du titre de propriété industrielle : 특허 = brevet 설 용 = modèle d'utilité Les deux chiffres situés avant le tiret correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Les six derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande. Le chiffre 7 situé après le tiret indique qu'il s'agit d'une demande selon le PCT. 설 용 Ces deux symboles coréens indiquent qu'il s'agit d'une demande de modèle d'utilité. Le code littéral "U" caractérise aussi une demande de modèle d'utilité. Le chiffre 7 situé après le tiret indique qu'il s'agit d'une demande selon le PCT.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.15

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	10–2002–0123456 (nouveau système de numérotation)	10–2002–0123456	10–2002–0123456	<p>Système de numérotation entré en vigueur le 1^{er} janvier 1999.</p> <p>Les deux premiers chiffres indiquent la catégorie du titre de propriété industrielle :</p> <p>10 = brevet; 20 = modèle d'utilité; 30 = dessin ou modèle industriel; 40 à 75 = marque.</p> <p>Les quatre chiffres situés après le premier tiret indiquent l'année du dépôt de la demande et les sept derniers renvoient au numéro d'ordre de la demande.</p> <p>Le chiffre 7 situé après le second tiret indique qu'il s'agit d'une demande selon le PCT.</p> <p>Les deux premiers chiffres "20" indiquent qu'il s'agit d'un modèle d'utilité.</p> <p>Le chiffre 7 situé après le second tiret indique qu'il s'agit d'une demande selon le PCT.</p>
	10–2002–7012345	10–2002–7012345	10–2002–7012345	
	20–2002–0123456	20–2002–0123456	20–2002–0123456	
	20–2002–7012345	20–2002–7012345	20–2002–7012345	
KZ KAZAKHSTAN	951117.1 95025.2	951117.1 95025.2	951117 95025 U	<p>Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.</p> <p>Le groupe de trois ou quatre chiffres situé après l'année du dépôt de la demande correspond au numéro d'ordre de la demande de modèle d'utilité ou de brevet d'invention. Le chiffre situé après le point est un chiffre de contrôle qui indique la catégorie du titre de propriété industrielle : 1 = brevet d'invention, 2 = modèle d'utilité.</p> <p>Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Le chiffre situé après le point est un chiffre de contrôle qui indique la catégorie du titre de propriété industrielle : 2 indique qu'il s'agit d'une demande de modèle d'utilité.</p>
	2002/016.2	2002/016	2002/016 U	



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.16

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
LS LESOTHO	LS/P/03/00001 LS/UM/02/00001	03/00001 02/00001	03/00001 02/00001	Les numéros de demandes de brevet et de modèle d'utilité sont constitués des éléments suivants : le code de pays; une barre oblique; la lettre P indiquant qu'il s'agit d'une demande de brevet, ou les lettres UM indiquant qu'il s'agit d'une demande de certificat de modèle d'utilité; une barre oblique; deux chiffres correspondant à l'année du premier dépôt de la demande au Lesotho; une barre oblique; et un numéro à cinq chiffres attribué dans l'ordre continu.
LT LITUANIE	95-014	95-014	95-014	Système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 1995. Les deux premiers chiffres (avant le tiret) correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.
	2000 061	2000 061	2000 061	Système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000. Les quatre premiers chiffres (avant l'espace) indiquent l'année du dépôt de la demande de brevet.
MD RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	94-0287 (jusqu'au 31 décembre 1999) a 2001 0147 (à compter du 1 ^{er} janvier 2000) u 2001 0058 (à compter du 1 ^{er} janvier 2000)	94-0287 a 2001 0147 u 2001 0058	94-0287 2001 0147 2001 0058 U	Les deux premiers chiffres (avant le tiret) indiquent l'année du dépôt de la demande de brevet. Les quatre chiffres situés après le tiret correspondent au numéro d'ordre de la demande. a – code littéral caractérisant une demande de brevet u – code littéral caractérisant une demande de modèle d'utilité Les demandes de brevet et les demandes de modèle d'utilité sont numérotées dans des séries parallèles. Tous les ans, chaque série de numérotation recommence par le numéro 1. La lettre est essentielle pour identifier les demandes. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Les quatre chiffres suivants, situés après l'espace, indiquent le numéro d'ordre de la demande.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.17

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
MG MADAGASCAR	94001	94001	94001	Système de numérotation utilisé de 1994 à 1999. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande; ils sont suivis d'un numéro à trois chiffres attribué dans l'ordre continu.
	2000/001	2000/001	2000/001	Système de numérotation mis en place en janvier 2000. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande; ils sont suivis d'un numéro à trois chiffres attribué dans l'ordre continu.
MK EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE	II 104/93	II 104/93	104/93	Le code littéral qui précède le numéro indique la catégorie du titre de propriété industrielle (II = brevet d'invention ou brevet de plante). Les chiffres situés avant la barre oblique correspondent au numéro d'ordre. Les deux derniers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande.
MX MEXIQUE	GT/a/2003/000001 GT/f/2003/001234 GT/t/2003/000321 GT/u/2003/123456 JL/a/2003/000001 JL/f/2003/001234 JL/t/2003/000321 JL/u/2003/123456 NL/a/2003/000001 NL/f/2003/001234 NL/t/2003/000321 NL/u/2003/123456 PA/a/2003/000001 PA/f/2003/001234 PA/t/2003/000321 PA/u/2003/123456 YU/a/2003/000001 YU/f/2003/001234 YU/t/2003/000321 YU/u/2003/123456	GT/a/2003/000001 GT/f/2003/001234 GT/t/2003/000321 GT/u/2003/123456 JL/a/2003/000001 JL/f/2003/001234 JL/t/2003/000321 JL/u/2003/123456 NL/a/2003/000001 NL/f/2003/001234 NL/t/2003/000321 NL/u/2003/123456 PA/a/2003/000001 PA/f/2003/001234 PA/t/2003/000321 PA/u/2003/123456 YU/a/2003/000001 YU/f/2003/001234 YU/t/2003/000321 YU/u/2003/123456	GT/a/2003/000001 GT/f/2003/001234 GT/t/2003/000321 GT/u/2003/123456 JL/a/2003/000001 JL/f/2003/001234 JL/t/2003/000321 JL/u/2003/123456 NL/a/2003/000001 NL/f/2003/001234 NL/t/2003/000321 NL/u/2003/123456 PA/a/2003/000001 PA/f/2003/001234 PA/t/2003/000321 PA/u/2003/123456 YU/a/2003/000001 YU/f/2003/001234 YU/t/2003/000321 YU/u/2003/123456	Système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000. Les anciens systèmes de numérotation ont été modifiés de façon à être conformes au nouveau système. Le numéro de demande est constitué de quatre éléments, qui représentent la partie minimum significative du numéro de la demande : 1. Deux caractères alphanumériques en majuscules pour désigner l'office récepteur de la demande. "GT" pour l'Office régional Zona Bajío (León, Guanajuato); "JL" pour l'Office régional Zona Occidente (Zapopan, Jalisco); "NL" pour l'Office régional Zona Norte (Monterrey, Nuevo León); "PA" pour l'Office central (México, District fédéral); "YU" pour l'Office régional Zona Sureste (Mérida, Yucatán).



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.18

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
				<p>2. Un caractère alphanumérique en minuscule pour indiquer la catégorie du titre de propriété industrielle demandé :</p> <p>“a” pour les demandes de brevet;</p> <p>“f” pour les demandes d'enregistrement d'un dessin ou modèle industriel;</p> <p>“t” pour les demandes d'enregistrement d'un schéma de configuration (topographie) de circuit intégré;</p> <p>“u” pour les demandes de modèle d'utilité.</p> <p>3. Quatre chiffres pour indiquer, selon le calendrier grégorien, l'année du dépôt de la demande; exemples : 1991, 1999, 2001, 2003.</p>
MX (suite)				<p>4. Six chiffres représentant un numéro d'ordre qui permet d'identifier une seule demande. Ce numéro d'ordre a une longueur définie et peut être complété par des zéros d'en-tête si nécessaire. Exemples : 123456, 000001, 004321.</p> <p>Le nombre total de caractères alphanumériques s'élève à 13.</p> <p>Pour faciliter la lisibilité du numéro de demande lorsqu'il est imprimé, les quatre éléments décrits ci-dessus sont séparés par une barre oblique “/”.</p>
NL PAYS-BAS	7015038 (ancien système de numérotation)	7015038	7015038	<p>Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.</p> <p>Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 1^{er} avril 1995 (voir le tableau II).</p>
NO NORVÈGE	1748/70 (ancien système de numérotation)	1748/70	1748/70	Les deux derniers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.
	740001 (ancien système de numérotation)	740001	740001	Système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 1974. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Système de numérotation utilisé jusqu'à juin 1998.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.19

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	19985850	19985850	19985850	<p>Nouveau système de numérotation entré en vigueur en juin 1988. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année de dépôt de la demande. Les quatre chiffres suivants indiquent le numéro d'ordre de la demande. Tous les anciens numéros de demande ont également été changés de 2 à 4 chiffres pour la représentation de l'année de dépôt de la demande.</p> <p>Le bureau norvégien ne traite par les modèles d'utilité.</p>
OA ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI)	1 2005 01234 2 2005 01234 (nouveau système de numérotation)	1 2005 01234 2 2005 01234	1 2005 01234 2 2005 01234	<p>Système de numérotation pour les demandes de brevet d'invention et de modèles d'utilité utilisé à partir du 1er janvier 2000. Le premier chiffre correspond à la catégorie de la demande. Les quatre chiffres aux positions 2 à 5 indiquent l'année de dépôt de la demande. Les cinq chiffres aux positions 6 à 10 indiquent le numéro d'ordre attribué à la demande.</p> <p>En première position, la catégorie de la demande est codée de la façon suivante:</p> <p>1 = demande de brevet d'invention 2 = demande de modèle d'utilité</p>
PH PHILIPPINES	1-1998-00001 1-1999-500001 (PCT) 2-1998-00001 2-1999-500001 (PCT) 3-1998-00001	1-1998-00001 1-1998-00001 2-1998-00001 2-1999-500001 3-1998-00001	1-1998-0001 1-1998-00001 2-1998-00001 2-1999-500001 3-1998-00001	<p>Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 6 janvier 1998. Le premier chiffre du numéro de demande est le code de fichier correspondant aux catégories de demandes suivantes :</p> <p>1 – brevet (invention) 2 – modèle d'utilité 3 – dessin ou modèle industriel</p> <p>Les quatre chiffres situés après le premier tiret indiquent l'année de dépôt.</p> <p>Les cinq derniers chiffres indiquent le numéro de demande.</p>



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.20

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
				<p>Le chiffre 5 après le deuxième tiret indique qu'il s'agit d'une demande selon le PCT.</p> <p>Pour chaque année de dépôt, la série de numéros de demande pour chaque catégorie de demandes commence par le numéro 0001 ou 500001.</p> <p>Ancien système de numérotation pour les demandes déposées entre 1948 et 1998 : voir tableau II.</p>
PK PAKISTAN	10131/65	1031/65	1031/65	–
RO ROUMANIE	92-0884	92-0884	92-0884	Système de numérotation entré en vigueur le 21 janvier 1992. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Les chiffres situés après le tiret représentent un numéro d'ordre croissant avec des zéros d'en-tête.
RU FÉDÉRATION DE RUSSIE	92005240 (ancien système de numérotation) 95103445 (ancien système de numérotation) 2001111546 (nouveau système de numérotation)	92005240 95103445 2001111546	92005240 95103445 2001111546	Système de numérotation utilisé de 1992 à 1995. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Système de numérotation utilisé de 1995 à 1999. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Le troisième chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle : 1 – 4 = brevet d'invention et modèle d'utilité. Nouveau format utilisé depuis le 1 ^{er} janvier 2000. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Le cinquième chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle : 1 – 4 = brevet d'invention et modèle d'utilité.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.21

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
SE SUÈDE	16414/70 (ancien système de numérotation) 7300001-0 (nouveau système de numérotation)	16414/70 7300001	16414/70 7300001	– Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 1973. Cependant, certaines demandes déposées avant 1973 ont été renumérotées selon le nouveau système; ainsi, le numéro 16414/70 est devenu 7016414-8. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Le chiffre situé après le tiret sert au contrôle informatique.
SI SLOVÉNIE	9300393 (ancien système de numérotation) 200100001 (nouveau système de numérotation)	9300393 200100001	9300393 200100001	Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Le troisième chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle et le lieu de dépôt. 0 – 4 = brevets et brevets de courte durée. Les quatre derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande. Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000. Les quatre premiers chiffres indiquent l'année du dépôt de la demande. Le cinquième chiffre indique la catégorie du titre de propriété industrielle et le lieu de dépôt : 0-4 = brevets et brevets de courte durée, 5-6 = dessins et modèles industriels, 7-8 = marques. Les quatre derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande.
SK SLOVAQUIE	PV 1234-95	1234-95	1234-95	Système de numérotation utilisé jusqu'à la fin de 1999. PV est une abréviation signifiant "demande de protection d'une invention". Les chiffres situés avant le tiret correspondent au numéro d'ordre de la demande et les deux chiffres situés après le tiret correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.22

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
	PV 1234-2000	1234-2000	1234-2000	Système de numérotation utilisé du 1 ^{er} janvier 2000 au 10 novembre 2001. PV est une abréviation signifiant "demande de protection d'une invention". Les chiffres situés avant le tiret correspondent au numéro d'ordre de la demande et le nombre à quatre chiffres situé après le tiret indique l'année du dépôt de la demande.
SK (suite)	PP 1234-2003	1234-2003	1234-2003	Système de numérotation en vigueur depuis le 11 novembre 2001. PP est une abréviation signifiant "demande de brevet" (le terme a été introduit conformément à la nouvelle loi sur les brevets n° 435/ 2001). Les chiffres situés avant le tiret correspondent au numéro d'ordre de la demande et le nombre à quatre chiffres situé après le tiret indique l'année du dépôt de la demande.
	PÚV 123-95	123-95	123-95 U	Système de numérotation utilisé jusqu'à la fin de 1999. PÚV est une abréviation signifiant "demande de modèle d'utilité". Les chiffres situés avant le tiret correspondent au numéro d'ordre de la demande et les deux chiffres situés après le tiret correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.
	PÚV 123-2000	123-2000	123-2000 U	Système de numérotation en vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2000. PÚV est une abréviation signifiant "demande de modèle d'utilité". Les chiffres situés avant le tiret correspondent au numéro d'ordre de la demande et le nombre à quatre chiffres situé après le tiret indique l'année du dépôt de la demande.
TJ TADJIKISTAN	96000375	96000375	96000375	Demande de brevet.
	9600001	9600001	9600001 U	Demande de modèle d'utilité. Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande. Les troisième à huitième chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande. Ce système de numérotation a été mis en place en 1993.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.23

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
TM TURKMÉNISTAN	07/100895N	07/100895	07/100895	<p>Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 1^{er} janvier 1997. Les deux chiffres situés avant la barre oblique indiquent l'année du dépôt de la demande (07 correspond à 1997).</p> <p>Le chiffre situé après la barre oblique indique la catégorie du titre de propriété industrielle (1 = brevet d'invention).</p> <p>Les trois derniers chiffres correspondent au numéro d'ordre de la demande. Les deuxième et troisième chiffres situés après la barre oblique ne sont pas encore utilisés par l'office TM. La lettre N signale une demande déposée par un non-résident.</p>
TR TURQUIE	a 97/00012	97/00012	a 1997 00012	a = code littéral caractérisant une demande de brevet.
	u 97/00013	97/00013	u 1997 00013	u = code littéral caractérisant une demande de modèle d'utilité.
TT TRINITÉ-ET-TOBAGO	a 2003/00012	2003/00012	a 2003 00012	Les deux premiers chiffres, situés avant la barre oblique, correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande de brevet ou de modèle d'utilité avant 1998 et les cinq derniers chiffres, situés après la barre oblique, correspondent au numéro d'ordre de la demande.
	u 2003/00013	2003/00013	u 2003 00013	Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 1998.
				Les quatre premiers chiffres, situés avant la barre oblique, indiquent l'année du dépôt de la demande de brevet ou de modèle d'utilité et les cinq derniers chiffres, situés après la barre oblique, correspondent au numéro d'ordre de la demande.
	164 de 1971 (ancien système de numérotation)	164 de 1971	164/1971 ou 164/71	Système de numérotation des demandes de brevet utilisé avant 1996.
	960010	960010	960010	Système de numérotation des demandes de brevet mis en place en 1996.



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.24

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
UA UKRAINE	94051272 (ancien système de numérotation)	94051272	94051272	Système de numérotation utilisé de 1992 à 1999. Les deux premiers chiffres du numéro correspondent aux deux derniers chiffres de l'année de dépôt, les deux chiffres suivants indiquent le mois du dépôt de la demande et les quatre derniers correspondent au numéro d'ordre annuel.
	2000020923 (nouveau système de numérotation)	2000020923	2000020923	Système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000. Les quatre premiers chiffres du numéro indiquent l'année de dépôt, les cinquième et sixième chiffres indiquent le mois et les quatre derniers correspondent au numéro d'ordre annuel.
UZ OUZBÉKISTAN	IHAP9200019.1 IHDP9200014.1 FMGU9500009.1	IH9200019 IH9200014 FM9500009	9200019 9200014 9500009 U	<p>Demande de brevet.</p> <p>Demande de brevet préliminaire.</p> <p>Demande de modèle d'utilité.</p> <p>Les deux premières lettres indiquent la catégorie du titre de propriété industrielle, les deux lettres suivantes indiquent la catégorie du document de protection (IH = brevet d'invention, FM = modèle d'utilité, AP = brevet, DP = brevet préliminaire, GU = certificat de modèle d'utilité).</p> <p>Les deux premiers chiffres correspondent aux deux derniers chiffres de l'année du dépôt de la demande.</p> <p>Les cinq chiffres qui suivent l'indication de l'année correspondent au numéro d'ordre. Le chiffre situé après le point indique la division d'examen.</p>
VE VENEZUELA	12122-68	12122-68	12122-68 ou 12122/68	-



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.25

Pays ou organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation abrégée recommandée pour le numéro des demandes établissant la priorité	Remarques
WO ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	PCT/DE79/00016 PCT/IB94/00041 (numéros cités avant le 1 ^{er} janvier 2004) PCT/DE1979/000016 PCT/IB1994/000041 (numéros cités à partir du 1 ^{er} janvier 2004) PCT/CA2004/123456 (numéros attribués à partir du 1 ^{er} janvier 2004)	PCT/DE79/00016 PCT/IB94/00041 (numéros cités avant le 1 ^{er} janvier 2004) PCT/DE1979/000016 PCT/IB1994/000041 (numéros cités à partir du 1 ^{er} janvier 2004) PCT/CA2004/123456 (numéros attribués à partir du 1 ^{er} janvier 2004)	PCT/DE79/00016 PCT/IB94/00041 (numéros cités avant le 1 ^{er} janvier 2004) PCT/DE1979/000016 PCT/IB1994/000041 (numéros cités à partir du 1 ^{er} janvier 2004) PCT/CA2004/123456 (numéros attribués à partir du 1 ^{er} janvier 2004)	La même présentation doit être utilisée si le numéro de demande selon le PCT est indiqué sous les codes INID (86) et (30), en fonction de la date à laquelle la citation a été faite (c'est-à-dire respectivement avant le 1 ^{er} janvier 2004 ou à partir de cette date).
YU⁽²⁾ SERBIE-ET-MONTÉNÉGRO	P1135/66	1135/66	1135/66	–
ZA AFRIQUE DU SUD	70/4865	70/4865	70/4865	–
ZM ZAMBIE	142/70	142/70	142/70	–
ZW ZIMBABWE	10/84	10/84	10/84	–

[Le tableau II suit]

⁽²⁾ Le code de pays à deux lettres "YU" est utilisé pour la Serbie-et-Monténégro, anciennement la "Yougoslavie", jusqu'à ce que l'Autorité de mise à jour de la norme internationale ISO 3166 ait pris une décision définitive et que le Groupe de travail sur les normes et la documentation du Comité permanent des techniques de l'information se soit prononcé sur le code à deux lettres représentant la Serbie-et-Monténégro dans la norme [ST.3](#).



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.26

TABLEAU II :
PAYS OU ORGANISATIONS UTILISANT DES SYSTÈMES DE NUMÉROTATION
AUTRES QUE DES SYSTÈMES ANNUELS

Pays ou Organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation recommandée sous forme abrégée à titre de numéro de demande prioritaire	Remarques
AR ARGENTINE	231790	231790	231790	Ancien système de numérotation utilisé pour les demandes déposées avant le 31 octobre 1995.
AU AUSTRALIE	59195/69 (ancien système de numérotation utilisé jusqu'au 4 juillet 2002) PA0001 (ancien système de numérotation utilisé jusqu'au 4 juillet 2002)	59195/69 PA0001	59195/69 PA0001	Longues séries s'échelonnant sur plusieurs années. Les demandes provisoires déposées après le 1 ^{er} janvier 1970 sont numérotées de PA0001 à PA9999, de PB0001 à PB9999, etc.
BE BELGIQUE	96469 (ancien système de numérotation utilisé jusqu'au 31 décembre 1986)	96469	96469	Les numéros de demande ne figurent ni sur les documents de brevet publiés, ni dans le bulletin officiel. Caractéristique du système de numérotation : 10 séries parallèles de numéros (neuf bureaux de province et dépôt par voie postale) qui ne sont pas définies par des règles précises. Année de mise en service des séries attribuées aux provinces : 1854. Année de mise en service de la série correspondant au dépôt par voie postale : 1965. Système de numérotation utilisé de 1974 à 1986, selon lequel chacune des 10 séries parallèles de numéros est identifiée par un chiffre (0 à 9) constituant, dans un numéro de demande de brevet, le premier chiffre et permettant l'identification de la demande de façon unique.
BG BULGARIE	100116 183	100116 183	100116 183	Système de numérotation continue commun aux demandes de brevet d'invention et aux demandes de modèle d'utilité (à partir du 1 ^{er} juin 1993). Système de numérotation continue commun aux demandes de titres de protection pour les obtentions végétales et les races animales (à partir du 4 janvier 1997).
BR BRÉSIL	222986 (ancien système de numérotation)	222986	222986	Système de numérotation utilisé avant 1972 (voir l'exemple du nouveau système de numérotation donné dans le tableau I).



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.27

Pays ou Organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation recommandée sous forme abrégée à titre de numéro de demande prioritaire	Remarques
CA CANADA	103828 (ancien système de numérotation)	103828	103828	Système de numérotation utilisé pour les demandes de brevet déposées avant le 1 ^{er} octobre 1989. L'ancien système de numérotation comprenait deux séries de numéros de demande. La première série a été mise en service en 1869 et la seconde le 13 septembre 1967. La première série commence par le numéro 1 et se termine par le numéro 999999. La seconde série commence par le numéro 1. La seconde série de l'ancien système de numérotation est encore appliquée.
	2103828 (système de numérotation actuel)	2103828	2103828	Système de numérotation utilisé pour les demandes de brevet déposées le 1 ^{er} octobre 1989 ou après cette date. Le système de numérotation actuel commence par le numéro 2000001.
CO COLOMBIE	126050	126050	126050	–
CU CUBA	33384 (ancien système de numérotation)	33384	33384	Un système de numérotation continue des demandes de brevet a été utilisé jusqu'en 1984. Les numéros étaient attribués dans l'ordre croissant des dépôts. Un nouveau système de numérotation est utilisé depuis 1985 (voir le tableau I).
DE ALLEMAGNE (documents publiés par l'ex-office DD)	AP 84 C/137 355 WP 35 B/147 203 (ancien système de numérotation, à partir de la classification nationale des brevets)	137 355 147 203	137 355 147 203	AP = Ausschliessungspatent WP = Wirtschaftspatent Les autres symboles situés avant la barre oblique sont des symboles de classement.
	AP C 07 C/166 692 WP H 04 C/174 347 (ancien système de numérotation utilisant la CIB)	166 692 174 347	166 692 174 347	Les demandes AP et WP sont numérotées dans une seule et même série. Les symboles figurant avant la barre oblique peuvent être modifiés pendant l'examen de la demande.
	AP C07D / 2273 773 WP E21C/ 2269 623 (nouveau système de numérotation utilisé depuis 1981)	2273 773 2269 623	2273 773 2269 623	Dans le nouveau système de numérotation, le dernier chiffre du numéro de demande est un chiffre de contrôle servant au traitement électronique des données.
ES ESPAGNE	406952 (ancien système de numérotation utilisé jusqu'en 1986)	406952	406952	Numéro de demande de brevet (demande déposée en 1972).



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.28

Pays ou Organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation recommandée sous forme abrégée à titre de numéro de demande prioritaire	Remarques
	185284 (ancien système de numérotation utilisé jusqu'en 1986)	185284	185284 U	<p>Numéro de demande de modèle d'utilité (demande déposée en 1972).</p> <p>Jusqu'en 1986, les demandes de brevet et les demandes de modèle d'utilité étaient numérotées dans deux séries parallèles. Aucune indication correspondant à la catégorie du titre de propriété industrielle visé ne figure dans le numéro de la demande.</p> <p>Année de mise en service du système de numérotation des demandes de brevet : 1878. Dernier numéro de demande de brevet attribué selon ce système : 557879.</p> <p>Année de mise en service du système de numérotation des demandes de modèle d'utilité : 1929. Dernier numéro de demande de modèle d'utilité attribué selon ce système : 420817.</p> <p>Nouveau système de numérotation des demandes, utilisé depuis 1986 : voir le tableau I.</p>
GE GÉORGIE	000288 000185	000288 000185	000288 000185	<p>Demande de brevet.</p> <p>Demande de modèle d'utilité.</p>
GR GRÈCE	44114 (ancien système de numérotation)	44114	44114	Système de numérotation utilisé jusqu'à la fin de 1984. Nouveau système de numérotation utilisé à partir de 1985 : voir le tableau I.
HU HONGRIE	OE 107 (ancien système de numérotation)	OE 107	OE 107	<p>Ancien système de numérotation utilisé jusqu'à la fin de 1979.</p> <p>Les lettres qui précèdent le numéro correspondent à la première lettre et à la première voyelle suivante du nom du déposant. Il existe une série de numérotation distincte pour chaque paire de lettres. Ces lettres sont essentielles pour l'identification de la demande.</p>
IL ISRAËL	53125	53125	53125	–
LT LITUANIE	IP 2029 (ancien système de numérotation) RP 346 (ancien système de numérotation)	IP 2029 RP 346	IP 2029 RP 346	<p>IP est une abréviation signifiant "demande de protection d'une invention".</p> <p>RP est une abréviation signifiant "demande de redélivrance d'un brevet".</p> <p>Système de numérotation utilisé de 1992 à 1995.</p>



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.29

Pays ou Organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation recommandée sous forme abrégée à titre de numéro de demande prioritaire	Remarques
				Nouveau système de numérotation des demandes (utilisé à partir de 1995) : voir le tableau I.
LU LUXEMBOURG	60093	60093	60093	–
MC MONACO	PV 908	908	908	Les lettres PV signifient <i>Procès-verbal</i> .
MD RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA	0187 (jusqu'au 31 décembre 1999)	0187	0187 U	Demande de modèle d'utilité. Nouveau système de numérotation entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2000 : voir le tableau I.
MN MONGOLIE	955	955	955	Demande de brevet d'invention. La catégorie du titre de propriété industrielle concerné n'est pas indiquée.
MT MALTE	1901	1901	1901	Le système de numérotation des brevets est continu et se poursuit d'une année sur l'autre. Les modèles d'utilité ne sont pas déposés.
NL PAYS-BAS	1000123	1000123	1000123	Une nouvelle loi sur les brevets est entrée en vigueur le 1 ^{er} avril 1995. Le nouveau système de numérotation utilisé pour les demandes et les brevets se présente sous forme de série continue commençant à 1000001.
NZ NOUVELLE ZÉLANDE	201732	201732	201732	–
OA ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	52118 051/SN	52118 051/SN	52118 051/SN	Numéro attribué à la demande déposée conformément à la procédure de dépôt direct. Numéro attribué à la demande déposée conformément à la procédure de dépôt indirect. Les deux dernières lettres indiquent le code du pays d'origine selon la norme ST.3 .



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.30

Pays ou Organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation recommandée sous forme abrégée à titre de numéro de demande prioritaire	Remarques
PH PHILIPPINES	40155 UM-672 D-632 ou D-00632 (ancien système de numérotation)	40155 UM-672 D-632	40155 UM-672 D-632	Ancien système de numérotation distinct et continu pour les demandes de brevet d'invention, de modèle d'utilité et de dessin ou modèle industriel commençant (à partir de 1948) par les numéros de demande 1, UM-1 et D-1 respectivement, avant le 6 janvier 1998. Nouveau système de numérotation des demandes à partir du 5 janvier 1998 : voir le tableau I.
PL POLOGNE	P 214461 W 36746	214461 36746	214461 36746 U	Demande de brevet. Demande de modèle d'utilité.
PT PORTUGAL	52555 5607	52555 5607	52555 5607 U	Demande de brevet. Demande de modèle d'utilité.
RO ROUMANIE	145006 (ancien système de numérotation)	145006	145006	Système de numérotation utilisé jusqu'en janvier 1992. Pour le nouveau système de numérotation, voir le tableau I.
SU UNION SOVIÉTIQUE (ex)	1397205/30-15	1397205	1397205	Les chiffres situés après la barre oblique indiquent la division d'examen et un numéro relatif au traitement de la demande. Ce système de numérotation a été utilisé jusqu'au 14 octobre 1992.
TM TURKMÉNISTAN	956 (ancien système de numérotation)	956	956	Système de numérotation utilisé avant 1997. Pour le nouveau système de numérotation, voir le tableau I.
TT TRINITÉ-ET-TOBAGO	42 (ancien système de numérotation)	42	42	Système de numérotation des demandes de brevet utilisé avant 1904.
US ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE	09/123,456	09/123456	09/123,456	Les deux premiers chiffres du numéro de demande sont des codes de série. Afin d'identifier de façon unique une demande US, un code de série doit être attribué. Lorsque le code n'est pas indiqué, il peut normalement être déduit de la date du dépôt de la demande selon les correspondances suivantes* :



MANUEL SUR L'INFORMATION ET LA DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Réf. : Exemples et pratiques des offices de propriété intellectuelle

page : 7.2.1.31

Pays ou Organisation	Exemple de numéro de demande	Partie minimum significative d'un numéro	Présentation recommandée sous forme abrégée à titre de numéro de demande prioritaire	Remarques																												
				<p>Demandes de brevet d'invention, demandes de brevet de dessin ou modèle (antérieures au 1^{er} octobre 1992) et demandes de brevet de plante.</p> <p>Commencement d'une nouvelle série et code de série :</p> <table><tr><td>1^{er} janvier 1915</td><td>01</td></tr><tr><td>1935</td><td>02</td></tr><tr><td>1948</td><td>03</td></tr><tr><td>1960</td><td>04</td></tr><tr><td>1970</td><td>05</td></tr><tr><td>1979</td><td>06</td></tr><tr><td>1987</td><td>07</td></tr><tr><td>1993</td><td>08</td></tr><tr><td>30 décembre 1997</td><td>09</td></tr><tr><td>5 décembre 2001</td><td>10</td></tr></table> <p>Demandes <i>ex parte</i> de réexamen concernant des brevets</p> <table><tr><td>1^{er} juillet 1981</td><td>90</td></tr></table> <p>Demandes <i>inter partes</i> de réexamen concernant des brevets</p> <table><tr><td>1^{er} février 2001</td><td>95</td></tr></table> <p>Demandes de brevet de dessin ou modèle</p> <table><tr><td>1^{er} octobre 1992</td><td>29</td></tr></table> <p>Demandes provisoires</p> <table><tr><td>8 juin 1995</td><td>60</td></tr></table> <p>* À noter cependant qu'il existe quelques demandes de brevet pour lesquelles le numéro d'ordre et la date de dépôt ne tombent pas dans la tranche d'années indiquée ci-dessus.</p>	1 ^{er} janvier 1915	01	1935	02	1948	03	1960	04	1970	05	1979	06	1987	07	1993	08	30 décembre 1997	09	5 décembre 2001	10	1 ^{er} juillet 1981	90	1 ^{er} février 2001	95	1 ^{er} octobre 1992	29	8 juin 1995	60
1 ^{er} janvier 1915	01																															
1935	02																															
1948	03																															
1960	04																															
1970	05																															
1979	06																															
1987	07																															
1993	08																															
30 décembre 1997	09																															
5 décembre 2001	10																															
1 ^{er} juillet 1981	90																															
1 ^{er} février 2001	95																															
1 ^{er} octobre 1992	29																															
8 juin 1995	60																															
				Aucun code de série n'a été attribué avant 1915. Pour être identifiée de manière unique, la date de dépôt doit aussi être indiquée en plus du numéro de demande.																												

[Fin de l'annexe – [La norme ST.10/D suit](#)]